

Droit rural et diversification agricole

Comprendre et mettre en pratique les conditions juridiques, fiscales et sociales d'une diversification d'activité

PUBLIC CIBLE

Producteurs de la région souhaitant mieux situer leurs activités de diversification.

OBJECTIFS

- Comprendre la diversification d'activités en tant qu'agriculteur
- Connaitre les caractéristiques des activités de diversification (accueil, agritourisme)
- Acquérir des notions de droit rural général
- Mieux comprendre le cadre juridique de la diversification agricole
- Se repérer dans la complexité liée au statut "éclaté" de l'agriculteur diversifié
- Mieux définir son projet de diversification

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Distanciel (en amont) :

- Définir votre projet et son cadre
- Evaluer vos connaissances en droit rural
- Appréhender une diversification d'activité sur votre ferme
- Echange personnalisé avec une avocate spécialiste du droit rural

Jour 1

- Introduction aux composantes du droit rural
- Les principales activités de diversification et leurs caractéristiques
- Réglementations spécifiques aux activités agritouristiques ou pédagogiques (selon projets des stagiaires)
- La délimitation juridique des activités agricoles
- Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau juridique (civil)
- Mise en pratique

Jour 2

- La délimitation fiscale des activités agricoles
- La fiscalité de la diversification agricole
- La gestion des incidences fiscales de la diversification agricole
- La délimitation sociale des activités agricoles
- Les incidences de la diversification au niveau social
- Mise en pratique
- Récapitulatif des points de vigilance

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel, distanciel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Entretiens individuels, échanges et travaux en groupe, apports théoriques par l'intervenante

MOYENS MATÉRIELS

Présentations orales, ateliers de mise en pratique.
Un guide de la diversification agricole sera remis à chaque stagiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Mises en situation, ateliers et exercices pratiques

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

GR CIVAM PACA

DURÉE : 2h à distance + 2 jour(s)

DATE LIMITE : 02/10/2023

MODALITÉS D'ACCÈS

Zone géographique : PACA
Le lieu de formation sera défini selon la provenance des participants.

TARIFS

Formation prise en charge par Vivéa à hauteur de 538€. Public non agricole : 400€ (25€ x 16h)

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Marion GENTY
marion.genty@civampaca.org
GR CIVAM PACA
MIN 13
84 953
CAVAILLON Cedex
Tel. 04 90 78 35 39
N° d'organisme de formation :
93 840 036 184

SATISFACTION : 97,5%

NOTE : Zone géographique : PACA -
Le lieu de formation sera défini selon la provenance des participants.
Repas : tiré du sac.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
21/11/2023	84 Vaucluse	Amel Bounaceur, juriste en droit rural, auteur du livre "Diversification Agricole : guide juridique pour les porteurs de projets"
20/11/2023	84 Vaucluse	Amel Bounaceur, juriste en droit rural, auteur du livre "Diversification Agricole : guide juridique pour les porteurs de projets"

THÈMES

- Commercialisation
- Installation
- Gestion d'entreprise
- Accueil à la ferme
- Accueil à la ferme
- Installation/ Transmission
- Accueil

PARTENAIRES

- Qualiopi

FINANCEURS

- VIVEA